

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB

Notes Effbb à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroidformatiquedeclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Communication



FERMETURE ANNUELLE DU COMITE

***Le secrétariat du comité de l'Isère de Basket-Ball sera fermé
du 5 août 2024 au 25 août 2024 inclus***

Reprise le 26 août 2024

Bonnes vacances à tous !

La cotisation départementale 2024/2025 a été appelée par facture.
(Délai de règlement le 26/08/2024, faute de quoi une majoration de 10% sera appliquée).

Cotisation Départementale + 50 licenciés : 190,00€

Cotisation Départementale - 50 licenciés : 135,00€

Évènementiel

Candidatures événements et formations 2024-2025

Chaque club est invité à compléter le formulaire disponible [en cliquant ici](#) pour les **événements et formations du Comité à organiser sur la saison 2024-2025**.

Vous devez indiquer pour chaque organisation si votre club est candidat ou non. Ce formulaire (une saisie par club) doit être renseigné pour le 23 août 2024 au plus tard.

Les clubs retenus seront annoncés lors du Campus Départemental.

Campus Départemental 2024

Le Comité de l'Isère organise son Campus Départemental le dimanche 15 septembre 2024 à TSF Voiron. Il s'agit de la journée de présaison à destination des dirigeants, des entraîneurs U15 à Seniors et des arbitres départementaux. La participation est gratuite pour l'ensemble des participants.

Les inscriptions sont à effectuer [en cliquant ici](#) avant le vendredi 6 septembre 2024.

Pour les **dirigeants**, la participation de l'ensemble des clubs évoluant en championnat isérois est obligatoire.

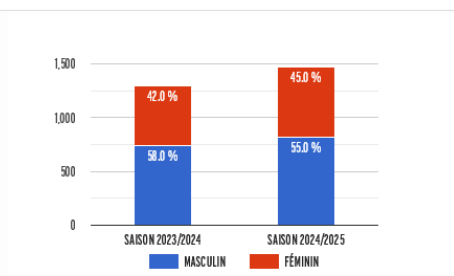
Pour les **techniciens**, la participation est obligatoire pour les entraîneurs des équipes évoluant en D1 pour les catégories U15 à Seniors. Elle est facultative mais recommandée pour les entraîneurs des catégories D2 et D3 U15 à Seniors ([consulter la charte de l'entraîneur 2024-2025 ici](#) ou [consulter les règles de participation aux formations continues 2024-2025 ici](#)).

Pour les **arbitres**, la participation est obligatoire. Le Campus est le stage de début de saison leur permettant de valider leur statut sur la saison 2024-2025. Vous trouverez en pièce jointe du BH l'affiche et la plaquette de présentation.

Statistiques licences 2024/2025

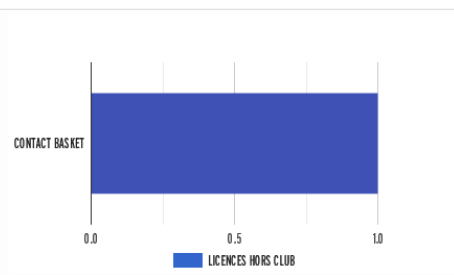
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 30 JUILLET

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2023/2024	549	42.0%	744	58.0%	1293
SAISON 2024/2025	658	45.0%	815	55.0%	1473
EVOLUTION	109		71		180
EVOLUTION %	20.0%		10.0%		14.0%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 30 JUILLET

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OBG,OBL,OBU)	1
TOTAL SAISON 2024/2025	1



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 30 JUILLET 2024

1 474

Qualification des dirigeants de clubs

Nous vous rappelons que l'ensemble des dirigeants de chaque club doivent être licenciés.

En priorité : Président, Trésorier, Correspondant et Responsable des licences.

Un pointage sera réalisé à la rentrée par le comité.

02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

SENIORS - Composition des poules 2024/2025

[CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR LA COMPOSITION DES POULES MASCULINES](#)

[CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR LA COMPOSITION DES POULES FÉMININES](#)

Les demandes de 7 majeurs seront faites par la Commission des Compétitions 5x5 dans les prochaines semaines.

SENIORS - Calendriers 2024/2025

Nous avons le plaisir de vous informer que les calendriers des championnats seniors départementaux sont désormais disponibles sur FBI et joints au présent BH.

Nous tenions à vous informer que la Commission des Compétitions 5x5 a fait en sorte de respecter dans la mesure du possible les contraintes et/ou souhaits formulés par les clubs même si tous sont difficiles à concilier.

Pour les situations particulières, de dates, d'horaires et d'indisponibilité de gymnases, n'ayant pas pu être prises en compte directement, merci de bien vouloir effectuer vos changements via FBI :

- La modification des horaires et salles pour les rencontres à domicile est ouverte **jusqu'au dimanche 1^{er} septembre 2024 inclus**. Pour cela, il faut aller dans le menu *Championnats* → *Saisie des résultats* ([cliquez ici pour télécharger le tutoriel](#)). Les changements de week-end et les inversions sont interdits par l'intermédiaire de cet outil.
- A partir du 2 septembre, il faudra procéder uniquement par demandes de dérogations.

Attention : vous devez respecter impérativement les plages horaires proposées pour tout changement horaire hors dérogation. En seniors, les matchs peuvent démarrer :

- Le samedi de 18h à 21h
- Le dimanche de 10h à 17h30

En cas d'heure saisi non-conforme, la Commission des Compétitions 5x5 modifiera d'office et indiquera l'heure par défaut de votre équipe.

Dès à présent, des demandes de dérogation peuvent être émises pour toute demande d'inversion, de changement de week-end et de changement d'heure non conforme au règlement.

Tous les matchs de la 1^{ère} phase devront être joués au plus tard le 15 décembre 2024 pour l'ensemble des divisions.

Nous vous rappelons que les forfaits généraux d'équipes ne sont pas soumis à une pénalité financière s'ils interviennent au moins 3 semaines avant le démarrage du championnat, soit avant le 31 août 2024. Toutefois, le montant de l'engagement reste acquis au Comité Départemental.

Une facture correspondant aux montants des engagements seniors sera envoyée ultérieurement aux trésoriers des clubs.

Pour mémoire, il est possible de :

	Jusqu'au dimanche 1^{er} septembre 2024 inclus	À partir du 2 septembre et au moins 30 jours avant la rencontre
Changer l'heure d'une rencontre à domicile sur le même week-end sportif et dans le respect des plages horaires réglementaires	DIRECTEMENT SUR FBI DANS LE MODULE SAISIE DES RÉSULTATS	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION
Changer l'heure d'une rencontre à domicile sur le même week-end sportif <u>hors</u> plages horaires réglementaires	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION
Changer l'heure d'une rencontre à l'extérieur	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION
Déplacer une rencontre à un autre week-end	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION

Déplacer une rencontre sur un week-end protégé (cf calendrier sportif général)	INTERDIT	INTERDIT
Procéder à une inversion de rencontre	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION
Changer le lieu de la rencontre (modification de salle)	DIRECTEMENT SUR FBI DANS LE MODULE SAISIE DES RÉSULTATS	UNIQUEMENT PAR DÉROGATION (validation automatique)

Par ailleurs, il est strictement interdit d'émettre une demande de dérogation pour un changement de date et/ou d'horaire ET en même temps changer la date et/ou l'horaire dans le module FBI sans que le club adverse ait donné son accord.

Nous vous invitons à prendre note de ces consignes et à les respecter. À défaut, la Commission des Compétitions 5x5 modifiera d'office les éléments saisis.

Merci d'anticiper la gestion de vos plannings à domicile pour éviter d'avoir des dérogations de dernière minute en raison d'horaires qui ne conviendraient finalement pas !

Gestion des dérogations

Vous trouverez [en cliquant ici](#) le calendrier de gestion des dérogations.

Chaque demande de dérogation doit être motivée par le club émetteur. Le club adverse dispose de 5 jours calendaires pour répondre à la demande de dérogation. Sans réponse de sa part dans les délais, la Commission des Compétitions 5x5 validera d'office la demande en cours. Les dérogations doivent être émises au plus tard 30 jours avant la date de la rencontre.

Engagements équipes JEUNES 2024/2025

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U13 à U21 5x5](#)

Seules les équipes engagées **avant le 31 août 2024** pourront participer à la première phase du championnat. Au moment de l'engagement de vos équipes, vous devrez :

- Choisir votre division. Si vous choisissez la 1ère division (« Pré-Ligue »), vous serez susceptibles d'évoluer en championnat régional dès la deuxième phase. **Vous ne pourrez pas refuser l'accession.** La deuxième division est destinée aux équipes de niveau intermédiaire. La troisième division est réservée aux équipes composées de joueurs débutants.
- Indiquer si vous souhaitez engager votre équipe en Coupe de l'Isère.

Merci de renseigner l'identité de l'entraîneur si et seulement si vous êtes certains que c'est bien cette personne qui encadrera l'équipe. L'inscription d'un entraîneur génère les vérifications de la Charte Départementale de l'Entraîneur et permet de configurer correctement eMarque. Si vous ne connaissez pas encore le nom de l'entraîneur, merci d'indiquer « en attente » dans le champ prévu à cet effet. Il conviendra ensuite de signaler à la Commission des Compétitions 5x5 le nom des entraîneurs définitifs dès qu'ils seront connus.

RAPPEL : les équipes de CTC doivent être engagées uniquement sur le formulaire du club porteur.

Engagements équipes MINI-BASKET 2024/2025

Vous pouvez, à partir du lien suivant, engager vos équipes U9 et U11 :

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES MINI BASKET U9 et U11](#)

Ce formulaire est à renseigner **avant le 31 août 2024**.

En U11, vous avez la possibilité d'attendre la deuxième phase de championnat qui démarrera le 9 novembre 2024. Seules les équipes participant à la première phase du championnat U11 doivent être engagées dans ce formulaire. Un autre formulaire sera mis en place pour la deuxième phase. Il sera ouvert à compter du 11 septembre 2024. Vous aurez alors jusqu'au 13 octobre 2024 pour engager vos équipes.

En U11, les équipes en collaboration au sein d'une CTC ne sont pas autorisées.

En U9, on s'engage en tant que « club » et non en tant que « qu'équipe ».

**Aucun règlement ne doit être envoyé (ni virement ni chèque).
Vous recevrez ultérieurement une facture correspondant
au montant total de vos engagements.**

Compétitions 3x3

SERIES 3x3 2024/2025 - Engagements

Les engagements pour les SERIES 3x3 2024/2025 sont ouverts!

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES 3x3](#)

A renseigner avant le dimanche 13 octobre 2024
pour participer à la première journée de championnat

Les prochaines journées de championnat se tiendront :

- Samedi 2 ou dimanche 3 novembre 2024
- Samedi 4 ou dimanche 5 janvier 2025
- Samedi 8 ou dimanche 9 mars 2025
- Samedi 3 ou dimanche 4 mai 2025

Frais d'inscription pour la saison 2024/2025 : **GRATUIT**

Les forfaits restent gratuits s'ils sont déclarés avant le dimanche 20h qui précède la journée de championnat.

Nouveauté : création de deux divisions départementales. Chaque équipe doit choisir sa division au moment de l'engagement.

Technique

Journées départementales de formation continue des entraîneurs

La participation au **CAMPUS** (dimanche 15 septembre 2024) est :

- Obligatoire pour les entraîneurs des équipes évoluant en U15/U18/Séniors en D1.
- Conseillée pour les entraîneurs des équipes évoluant en U15/U18/Séniors en D2 et D3.

La participation au **COLLOQUE J.FRANCE / R.GRIPPAT** (lundi 11 novembre 2024) est :

- Obligatoire pour les entraîneurs des équipes évoluant en U13 D1, D2 et D3.

La participation au **FORUM DÉPARTEMENTAL MINI-BASKET** (dimanche 26 janvier 2025) est :

- Obligatoire pour les entraîneurs U9 et U11.
- Conseillée pour les entraîneurs U7.

[Consulter les règles de participation aux formations continues 2024-2025 ici](#)

Recherche partenaires

Nous sommes à la recherche de partenaires pour financer les équipements (textiles) de nos sélections départementales. Les entreprises intéressées pour apporter leur soutien peuvent prendre contact avec le Comité : secretariat@iserebasketball.org.

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

